

“Que les vicaires et les Préfets apostoliques s'efforcent avec grand soin—leur conscience y étant gravement engagé—de faire que parmi les chrétiens indigènes ou domiciliés en leurs régions, des clercs éprouvés soient éduqués et “initiés au sacerdoce”.¹

fr. AUGUSTIN LEDUC, O. P.



DANS L'ORDRE

ROME

—Le 8 septembre 1918, fête de la Nativité de la Très Sainte Vierge, en la basilique de Saint-Clément, à Rome, le nouvel évêque dominicain de Duluth, Minn., Monseigneur Jean-T. McNicholas recevait la consécration épiscopale des mains de Son Eminence le Cardinal Boggiani, de l'Ordre de Saint-Dominique, et Protecteur de la *Société du Saint Nom de Dieu*. Le prélat consécrateur était assisté de Mgr Esser, évêque titulaire de Sinide, également de l'Ordre de Saint-Dominique et de Mgr Cerretti, archevêque de Corinthe et Secrétaire de la Sacrée Congrégation des Affaires Ecclésiastiques extraordinaires. Les novices et les étudiants de l'Ordre servaient à l'autel.

Dans l'assistance on remarquait Son Eminence le cardinal Früwirth, dominicain, le révérendissime Père Lepidi, Maître du Sacré Palais, les révérendissimes Pères Léonard Lehu, Vicaire-Général de l'Ordre et Philippe Caterini, Procureur-Général, le T. R. P. Albert Zucchi, Provincial de Rome, le T. R. P. Louis Ferretti, Vicaire-Général de la Congrégation de Saint-Marc, et autres personnages, ainsi qu'une nombreuse représentation de la colonie américaine de Rome.

—Sa Sainteté Benoît XV a nommé professeur d'His-

¹ En fait, il y a actuellement, en Asie, à peu près 2400 prêtres indigènes : 60 au Japon et Corée, 830 et Chine, 700 dans l'Indo-Chine, 850 aux Indes. (Brochure citée, p. 5).